

PROCÈS-VERBAL

Réunion mensuelle du Conseil d'établissement
École régionale des Quatre-Saisons
Le 24 octobre 2022, à 18 h 30, au local 128

Sont présents : Mmes Murielle Baur
Nancy Bouchard
Sarah Carrier
Monique Lamontagne
Karine Pagé
Marilou Simard
Maggie Turcotte

MM. Rémy Lefebvre
Patrick Samson

Est invitée : Mme Mélangy Lessard
Secrétaire

Est absente : Mme Valérie Bélanger

1. Ouverture de la séance — vérification du quorum

La réunion débute à 18 h 00. La directrice, Marilou Simard, souhaite la bienvenue à tous les membres.

CE : 01-09-2022

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que la présidente, Sarah Carrier, fait la lecture de l'ordre du jour ;

Il est proposé par Maggie Turcotte et résolu que l'ordre du jour soit adopté intégralement.

ADOPTÉE À

L'UNANIMITÉ

CE : 02-09-2022

3. Adoption et suivis du procès-verbal du 1^{er} février 2022

CONSIDÉRANT que Marilou Simard fait la lecture du dernier procès-verbal;

Il est proposé par Patrick Samson et résolu que le procès-verbal du 14 septembre 2021 soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À

L'UNANIMITÉ

4. Rapport annuel du Conseil d'établissement 2021-2022

Le rapport annuel de l'année 2021-2022 sera déposé sur le site Internet de l'école.

CE : 03-09-2022

5. Élection des représentants des parents au Conseil d'établissement

Madame Simard explique aux membres l'importance du Conseil d'établissement dans une institution scolaire. En effet, celui-ci est fondamental pour soutenir les étudiants en général afin de les instruire et mieux les accompagner. De plus, une formation obligatoire sera disponible pour les nouveaux parents siégeant au CE. En outre, des capsules d'information seront disponibles sous peu. Une insistance est mise sur le respect du Code Morin, au moment des rencontres.

La séance peut être levée, au préalable d'avoir 50% des membres plus un participant. Si cette dernière doit être révoquée, les participants seront avertis via courriel ou par téléphone.

5.1 Présentation des membres qui demeure en poste

Madame Sarah Carrier se présente comme présidente du CE, depuis l'année 2021-2022. Ensuite, vient une ronde de présentation des anciens membres du CE; mesdames : Murielle Baur; Monique Lamontagne; Karine Pagé; Maggie Turcotte; et monsieur : Patrick Samson.

5.2 Poste en élection

Trois postes sont offerts et deux sont en élection;

5.3 Présentation des candidats

- La mère de Maxime Chabot, madame Bélanger a demandé une procuration, dans le but de se présenter pour le scrutin, puisqu'elle ne pouvait y assister.
- Madame Maggie Turcotte, participe aux réunions du Conseil d'établissement depuis 2 ans. L'implication et le sentiment d'appartenance figurent une profonde importance autant pour son enfant que pour la dame.

-
- Madame Nancy Bouchard, mère de Laurie Mallet, a déjà participé aux réunions du CE auprès de l'ancien Service de garde de sa fille. Celles-ci se sont maintenues pendant une période de 1 an et demi. Un réinvestissement serait un facteur de motivation pour le parent.

CE :04-09-2022

5.4 Vote

Madame Monique Lamontagne est nommée « secrétaire d'élection ». Des bulletins de vote ont été distribués parmi les personnes présentes. Madame Nancy Bouchard a été élue pour le poste 4 et madame Maggie Turcotte au poste 5. Les coupons seront archivés en milieu sécurisé, si un recomptage est souhaité.

CONSIDÉRANT que le Conseil d'établissement est consulté sur le vote;

Il est proposé par Patrick Samson et résolu que le vote soit adopté, sans modification.

APPROUVÉE À

L'UNANIMITÉ

6. Élection d'un représentant pour le comité de parents

La direction propose aux parents de participer aux réunions du comité de parents du Centre de services scolaire. La contribution permet de se tenir informé des projets dans les écoles, mais aussi de se renseigner sur les nouveaux établissements à venir.

Une recherche aura lieu afin d'approfondir les besoins et les exigences pour les étudiants et les parents de l'école régionale des Quatre-Saisons. Le choix sera fait lors de la prochaine réunion, la date étant limitée.

7. Informations diverses sur le déroulement de l'année scolaire

- Cette année, les équipes sont mobilisées. Le climat qui règne est agréable, et les élèves sont heureux. Au total, huit classes sont occupées, dont deux pour le niveau primaire et six pour le secondaire;
- Madame Simard évoque qu'elle est satisfaite du déroulement actuel. Un retour aux parents est effectué dans un délai de 24 à 48 h.
- Prochainement, un nouveau projet éducatif sera administré, afin de comprendre comment on qualifie nos jeunes. Celui-ci devra être déposé en novembre 2023. Un sondage sur la satisfaction sera remis afin de recevoir une rétroaction d'avant et après la covid. Il est nécessaire de prendre connaissance de la perception des élèves, des parents et des employés, quant à l'amélioration continue du service à l'élève;

8. Période de questions

Aucune question.

9. Levée de l'assemblée

À 18 h 40, il est proposé par Sarah Carrier et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE À

L'UNANIMITÉ

La présidente,

La directrice,

Sarah Carrier

Marilou Simard

CE : 05-09-2022